



Accueils Loisirs Jeunesse



Respirez, bienvenue chez vous...

Projet éducatif de vos élus

La Ville de Fagnières considère que dans le cadre de toutes ses activités de loisirs, chaque enfant, selon ses spécificités, doit devenir un adulte, acteur de sa vie, citoyen à part entière, engagé et doté d'esprit critique. Ce projet a pour but d'assurer la cohérence et la qualité des temps de vie de l'enfant ou du jeune.

Confier son enfant ne se résume pas à le laisser dans une structure quelconque, la demande des parents évolue. Ils entendent avoir confiance, être certains que tous les moyens sont mis en œuvre pour le développement psychomoteur et affectif de leurs enfants, pour leur bien-être et leur sécurité.

I. Présentation de l'organisateur

La Ville de Fagnières est une collectivité qui a pour vocation de participer au développement de l'enfant en offrant des activités pluridisciplinaires favorisant l'éveil, la curiosité, l'autonomie dans un cadre chaleureux et agréable.

Elle a pour objectif de proposer des équipements collectifs et des services destinés à la petite enfance, à l'enfance, à la pré-adolescence, à l'adolescence et aux jeunes adultes.

- ACM (Accueils collectifs de mineurs) périscolaires : mercredis, accueils du matin et soir, et restauration scolaire
- ACM extrascolaires 2 ans 1/2 à 5 ans, 6-12 ans et 13-17 ans lors des petites et grandes vacances
- Séjours courts (de 1 à 4 nuits) rattachés à un ACM
- Rencontres intergénérationnelles
- Chantiers éducatifs
- Conseil municipal de jeunes.

II. Nos intentions éducatives

- o **Contribuer à l'épanouissement de l'enfant**
 - Enrichir sa personnalité
 - Développer son autonomie et son esprit d'initiative
 - Permettre à l'enfant de vivre un temps de vacances
 - Mettre l'enfant au cœur de l'organisation en respectant ses rythmes et ses besoins (accueil échelonné).

- o **Favoriser sa socialisation**

- Apprendre à vivre ensemble, s'ouvrir à la différence et la solidarité

- Favoriser le partage et la mixité sociale.

- o **Promouvoir l'égalité**

- Agir pour l'égalité des chances : donner au plus grand nombre d'enfants, à côté du temps scolaire, un accès à la culture, au sport, à la découverte de son environnement

- Appliquer des tarifs accessibles à tous, en fonction du quotient familial.

- o **S'inscrire dans une logique de co-éducation**

- Renforcer le lien parents / enfants / équipe d'animation

- Renforcer le rôle des parents

- Privilégier une éducation partagée sur les nouveaux quartiers

- Engager un partenariat avec l'ensemble des membres de la communauté éducative

- Favoriser les relations entre les générations

- Encourager et valoriser l'engagement des bénévoles.

- o **Privilégier le développement durable et l'écocitoyenneté**

- Encourager de nouvelles pratiques

- Acquérir un réflexe écologique.

- o **Vivre la laïcité pour mieux vivre ensemble**

- Les animateurs doivent avoir conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets éducatifs collectifs qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

- Ils devront adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre et de ses différences.

III. La volonté des élus

Dans le cadre du PEDT (projet éducatif territorial) signé en 2014 et du nouveau Projet éducatif territorial labellisé Plan Mercredi

- Complémentarité éducative des temps périscolaires avec les temps familiaux et scolaires, assurée par des animateurs permanents diplômés de la commune

- Prise en compte de la vie professionnelle des parents.
- Offre d'activités variées, innovantes et enrichissantes sur le territoire en relation avec ses acteurs
- Apprentissage de la citoyenneté, du respect d'autrui, du bien d'autrui
- Respect de la Charte de la laïcité
- Inclusion et accès de tous les enfants (PMR) à l'accueil de loisirs
- Accès à des activités riches et variées associées à des sorties éducatives visant à une réalisation finale (spectacle, exposition ...)

IV. Les attentes des familles

- Offre d'activités variées, valorisantes et riches
- Encadrement de qualité
- Contrat de confiance parents / mairie
- Mise à disposition de services qui répondent à leurs besoins.

Le temps de vacances ou de loisirs participe à l'éduca-

tion de l'enfant et lui offre la possibilité de s'approprier un environnement et des expériences.

Il représente un troisième pôle dans sa vie, à côté de l'école et de la famille, et permet de prendre des responsabilités, de construire des relations différentes avec le quartier, le village, l'école, d'autres structures (clubs sportifs, écoles artistiques...), d'autres environnements (sorties et camps) et d'autres enfants et jeunes.

Ainsi, il s'agit pour chaque enfant et chaque jeune de favoriser sa créativité, sa prise de responsabilité, la pratique d'activités de qualité, ainsi que le développement de son autonomie par l'acquisition de repères dans un paysage complexifié et le développement d'un esprit critique. C'est un lieu où il doit découvrir les valeurs du bien-vivre ensemble et du respect selon l'idéal commun de liberté, de fraternité et de laïcité.



*Alain Biaux,
Maire de Fagnières*



*Dominique Determ,
Adjointe à la Jeunesse*

Sommaire

✕ Projet éducatif de vos élus	Page 2
✕ Portail famille	Page 4
✕ L'été des ados	Page 5
✕ Accueils des petites & grandes vacances	Page 6
✕ Séjours au Lac du Der	Page 7
✕ Accueils des mercredis.....	Page 7
✕ Périscolaire.....	Page 8
✕ Ateliers du soir	Page 9
✕ Les chantiers citoyens	Page 9
✕ Le conseil municipal des jeunes	Page 10
✕ Infos pratiques et tarifs	Pages 11 à 14
✕ Projet pédagogique de vos directeurs	Page 15



Le portail famille : vos démarches en 1 clic !

- Le PORTAIL FAMILLE est un service de la Ville de Fagnières qui permet d'accéder sur Internet à un espace personnalisé sécurisé, 7j/7.
- Désormais, toutes les inscriptions et règlements (via Tipi) périscolaires et extrascolaires pourront se faire dans cet espace : restauration, accueil périscolaire du matin et du soir, accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires...
- Une préinscription en mairie est nécessaire pour vous ouvrir les droits. Chaque parent recevra un identifiant et un mot de passe lui donnant accès à son dossier personnel.

Important : vous devez donc, dès à présent, saisir et confirmer vos réservations en ligne

Vous pouvez d'un clic :

- consulter et modifier vos données personnelles et familiales
- gérer les inscriptions de vos enfants : réserver, modifier ou annuler un service périscolaire à J-3 et un service extrascolaire à J-8. En deçà de ces délais, cet accès sera impossible.
- consulter, imprimer vos factures.

Le règlement par carte bancaire grâce à un système de paiement électronique sécurisé (Tipi) ne change pas.

→ Plus d'infos sur : www.fagnieres.fr ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Pour toute question ou problème technique rencontré sur le portail, contactez l'accueil au 03 26 68 15 31.

Pour les ados :



Centre de Ressources Fagnières **ÉTÉ 2018**

Nouveau pour les ADOS !
Des activités à la carte !

Du 9 au 13 Juillet 2018 : thème :Autour de l'eau !

Du 16 au 20 Juillet 2018 : thème Sport !

Du 23 au 27 Juillet 2018 : thème Arts

Du 6 au 10 Août 2018 : thème Photo

Du 13 au 18 Août 2018 : thème Au Far West

Du 20 au 24 Août 2018 : thème En équipe !

Du 27 au 31 Août 2018 : thème Spectacle !



Centre de Ressources

Place des Collines
5 Rue de l'Île aux Moines
51510 FAGNIÈRES
Renseignements auprès de
Christelle et Angélique :
centrederesources@fagnieres.fr
03.26.65.36.72 / 06.75.86.56.86
/ 06.51.50.10.51



Accueil petites & grandes vacances



OPEN

A partir de
septembre 2018 :
nouveaux horaires
d'accueil

7h30-
12h15
&
13h30-
18h15
avec ou
sans repas

Accueil de loisirs 2^{1/2} à 5 ans

(enfants scolarisés ou inscrits en école maternelle)

poney • piscine • parcours d'éveil • atelier motricité • contes et danses • jeux • grands jeux • bowling • promenades en barque • jardinage • sorties (Lac du Der...) • kinball • parachute de classe • bibliothèque • activités manuelles • kamishibai...

Accueil de loisirs 6 à 12 ans

poney • piscine • initiation aux sports collectifs • camping • jeux • grands jeux • cuisine • tir à l'arc • théâtre • cirque • les petits reporters • canoë • multimédia • sorties (Lac du Der) • balades en barque • échecs • sorties et ateliers au musée • kinball • rencontres intergénérationnelles (maisons de retraite)...

7h30-
12h15
&
13h30-
18h15
avec ou
sans repas

Animations sportives et culturelles 12 à 17 ans

théâtre • danse • tir à l'arc • hand-ball • bowling • laser • cinéma • multimédia • foot en salle • sorties...



En juillet :
Séjours au Lac du Der

Du 9 au 13 juillet
du 16 au 20 juillet
du 23 au 27 juillet
du 30 juillet au 3 août 2018

Des séjours à la semaine au camping de Giffaumont avec des activités adaptées au milieu environnant : canoë, paddle, course d'orientation, rallye nature, baignades...

En partenariat avec l'AFR.

Se renseigner en mairie ou
prendre rendez-vous au
03 26 68 36 15



Accueil des mercrediis

Accueil de loisirs 2^{1/2} à 5 ans

(enfants scolarisés ou inscrits en école maternelle)

- éveil • danse • activités manuelles • jeux • grands jeux
- cuisine • sorties • bowling...

7h30-
12h15
&
13h30-
18h15
avec ou
sans repas

Accueil de loisirs 6 à 12 ans

théâtre • bowling • laser • sports collectifs* • grands jeux • activités manuelles • patinoire • sorties • activités de plein air...

** encadrement assuré par des animateurs BAFA ou titulaires d'un brevet d'état pour les activités spécifiques.*

Animations sportives et culturelles 12 à 17 ans

théâtre • danse • tir à l'arc • hand-ball • veillées • bowling • laser • cinéma • multimédia • foot en salle • sorties • soirées concert • kinball...



Périscolaire

Accueils éducatifs du matin

Activités variées : jeux collectifs, lecture...

Dans chaque école :

- ✘ Ecole maternelle des Collines
- ✘ Ecole maternelle des Tilleuls
- ✘ Ecole élémentaire des Tilleuls

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
7h30-8h50

Restauration scolaire

12h-14h

au Centre de loisirs et restaurant scolaire de la Noue d'Argensols

- ✘ Maternels et CP : service à table
- ✘ CE1, CE2, CM1 et CM2 : restauration en self-service

Un temps d'animation est proposé aux enfants avant ou après le repas (jeux, ateliers sportifs ou ludiques).

Accueils éducatifs du soir

Aide aux devoirs ou activités / jeux

Dans chaque école :

- ✘ Ecole maternelle des Collines
- ✘ Ecole maternelle des Tilleuls
- ✘ Ecole élémentaire des Tilleuls

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
17h-18h15



Ateliers du soir

Inscriptions sur place ou en Mairie.

Ateliers encadrés par des animateurs qualifiés.

Sorties culturelles ou sportives organisées régulièrement
(CCRB, La Comète, Furies...)

Carte d'adhésion multi-activités obligatoire.

Pour tout renseignement : 06 62 57 08 10

- Arts créatifs enfants :

Lundi de 17h30 à 18h45

Pour les 8-15 ans

Centre de ressources

Place des Collines

- Danse :

Lundi de 17h à 18h15 pour les 4-7 ans

Jeudi de 17h à 18h15 pour les 8 -11 ans

Ancienne Mairie (à côté de l'école élémentaire des Tilleuls)

- Roller :

Vendredi de 18h15 à 20h à partir de 6 ans

Gymnase Gérard Vincent

Renseignements au : 06 83 27 73 76 ou 06 21 73 28 20

Début des activités : le lundi 10 septembre



Les chautiers citoyens

Des chautiers pour créer du lieu social

- ✕ Sensibiliser les ados au monde du travail
- ✕ Découvrir sa Ville
- ✕ Rencontrer les services de la Mairie
- ✕ Respecter le patrimoine urbain
- ✕ Mettre en valeur son environnement
- ✕ Initier un projet collectif : week-end à Londres, sorties à Paris, Metz..
- ✕ Renseignements : 06 83 27 73 76

Conseil municipal jeunes



Annabelle Audran



Dawi Bautier



Soana Ben Amar



Haya Benchiha



Thomas Berthomieu



Jade Bonnefoy



Eddine Bouhenni



Corentin Brié



Antoine Colin



Eloan Collin Roge



Kilian Deljehier



Elena Derosaers



Océane Devos



Adrien Geoffroy



Jade Grzywnowicz



Hanane Hadi



Wassila Hadi



Camille Hamerel



Lola Hauet



Alexandre Honoré Carlier



Dorian Kaya N Zoumba



Hadda Kebiri



Mehdi Khiari



Charize Latruffe



Aude Le Guern



Clara Mahé



Thomas Martin



Yasmine Meziane



Annastacya Midoux



Lily Nolet



Lizea Rey



Loéva Stephan



Lois Stephan



Léo Tare



Orianne Valissant

Infos pratiques & tarifs



Pour l'ensemble des activités d'animations jeunesse, périscolaires et pour la restauration scolaire, les inscriptions seront prises en fonction des capacités d'accueil et la priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent.

Dates d'ouverture

Les Accueils de Loisirs sont ouverts tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

▪ Été 2018

du lundi 9 juillet au vendredi 31 août 2018 inclus.

▪ Toussaint 2018

du lundi 22 octobre au vendredi 2 novembre 2018 inclus.

▪ Noël 2018

du lundi 24 décembre 2018 au vendredi 4 janvier 2019 inclus.

▪ Hiver 2019

du lundi 11 février au vendredi 22 février 2019 inclus.

▪ Printemps 2019

du lundi 8 avril au vendredi 19 avril 2019 inclus.

Inscriptions

Pour une première inscription, rendez vous à l'Hôtel de Ville (T. 03 26 68 15 31) sinon rendez-vous sur le portail famille.



Droits d'inscription

(inclus dans les factures)

→ ALSH Mercredis et petites vacances

1^{er} trimestre de septembre à décembre - 2^{ème} trimestre de janvier à mars - 3^{ème} trimestre d'avril au dernier jour de classe. **Règlement au trimestre ou à l'année.**

	Fagnières		Extérieurs	
	Trimestre	Année	Trimestre	Année
Pour 1 enfant	7.00 €	21.00 €	9.50 €	28.50 €
Pour 2 enfants	10.50 €	31.50 €	14.00 €	42.00 €
Pour 3 enfants et +	16.00 €	48.00 €	19.00 €	57.00 €

→ ALSH Vacances d'été

	Fagnières	Extérieurs
Pour 1 enfant	9.00 €	12.50 €
Pour 2 enfants	14.50 €	20.00 €
Pour 3 enfants et +	18.00 €	28.00 €

→ Animations sportives et culturelles à la semaine ou en demi-journée : enfant de 12 à 17 ans

	Fagnières et extérieurs
Droits d'inscription	3.50 €

Tarifications Centre de loisirs

→ ALSH : Mercredis et vacances scolaires

Quotient familial	Fagniérots			Extérieurs		
	Demi-journée	Repas	Journée avec repas	Demi-journée	Repas	Journée avec repas
0 à 368	3.30 €	2.50 €	9.10 €	5.20 €	3.00 €	13.40 €
368.01 à 426	3.50 €	2.60 €	9.60 €	5.40 €	3.10 €	13.90 €
426.01 à 487	3.70 €	2.70 €	10.10 €	5.60 €	3.20 €	14.40 €
487.01 à 581	3.90 €	2.80 €	10.60 €	5.80 €	3.30 €	14.90 €
581.01 à 659	4.10 €	2.90 €	11.10 €	6.00 €	3.40 €	15.40 €
> 659.01	4.30 €	3.00 €	11.60 €	6.20 €	3.50 €	15.90 €

Mercredis : inscription à la demi journée ou journée.

Vacances : inscription à la semaine.

➔ **Animations sportives et culturelles pour les enfants de 12 à 17 ans (période de vacances scolaires)**

Tarifcation à la semaine - 13h30 à 18h15 maximum.

	Tarifs à la semaine
Tarif Fagniérots	20.00 €
Tarif extérieurs	23.00 €

➔ **Aides :**

<i>Organisme</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Montant 2016</i>
Mairie au titre du contrat de prestation de service	Allocataires des allocations familiales	1.70 € par jour 0.85 € par demi-journée
CAF – Aide au temps libre pour les vacances scolaires	Allocataires CAF	De 4.95 € par jour sans repas à 7.90 € par jour avec repas
MSA	Allocataires des prestations familiales	5.50 € par jour 2.75 € par demi-journée
Autres organismes extérieurs (La Poste)	Bénéficiaires définis dans les conventions	Aides définies dans les conventions

Tarifcation péricolaire

➔ **Transport scolaire :**

Carte de 12 € annuelle en sus par enfant



<i>Nombre d'enfants</i>	<i>Tarif annuel</i>	<i>Annuel</i>	<i>Trimestriel</i>
		<i>Septembre</i>	<i>Septembre, janvier et avril</i>
1 ^{er}	80.00 €	80.00 €	32 € / 24 € / 24 €
2 ^{ème}	60.00 €	60.00 €	24 € / 18 € / 18 €
A partir du 3 ^{ème}	50.00 €	50.00 €	20 € / 15 € / 15 €

➔ Accueils éducatifs :

Facturation à la présence

	Prix unitaire	
	QF1 <= 487.01 €	QF2 >= 487.01 €
Accueils éducatifs du matin : 7h30 à 9h	1.10 €	1.40 €
Accueils éducatifs du soir - Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h15	1.00 €	1.25 €

Tarif pour les personnes extérieures à Fagnières : le tarif le plus fort est appliqué pour l'ensemble de ces services.

➔ Restauration scolaire : fréquentation permanente

Une dégressivité est appliquée :

- 20 % au deuxième enfant,
- 38 % au troisième enfant et les suivants.

Quotient familial	Fagniérots			Extérieurs		
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
0 à 368	4.10 €	3.28 €	2.54 €	4.65 €	3.72 €	2.88 €
368.01 à 426	4.30 €	3.44 €	2.67 €	4.85 €	3.88 €	3.01 €
426.01 à 487	4.50 €	3.60 €	2.79 €	5.05 €	4.04 €	3.13 €
487.01 à 581	4.70 €	3.76 €	2.91 €	5.25 €	4.20 €	3.26 €
581.01 à 659	4.90 €	3.92 €	3.04 €	5.45 €	4.36 €	3.38 €
> 659.01	5.10 €	4.08 €	3.16 €	5.65 €	4.52 €	3.50 €

Pénalités :

- ➔ 5 € : forfait majoré pour tout quart d'heure commencé, appliqué en cas de dépassement d'horaire.
- ➔ 10 € : forfait majoré pour la restauration scolaire pour toute présence sans inscription préalable.

Projet pédagogique de vos directeurs

Directeurs diplômées par la DDCSPP, notre mission est d'assurer l'encadrement des différents accueils collectifs de mineurs proposés par la ville de Fagnières (accueils éducatifs, restauration scolaire, mercredis récréatifs, accueils de loisirs petites et grandes vacances).

Nos objectifs pédagogiques découlent directement du projet éducatif des élus de la commune, ainsi nous souhaitons :

- Promouvoir l'égalité
- Vivre la laïcité pour mieux vivre ensemble
- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant en lui offrant la possibilité d'être acteur de ses loisirs.

Nous souhaitons proposer des services éducatifs de loisirs accessibles, conviviaux et en toute sécurité.

Leila, Aurélie et Freddy

Une équipe dynamique au service de la jeunesse



Centre de Loisirs de la Noue d'Argensols

Rue de la Noue d'Argensols - 51510 FAGNIERES

Tél. 03 26 21 63 49

Mail : clsh@fagnieres.fr

Mairie de Fagnières

Service Education Jeunesse

4 rue du Général Dautelle - 51510 FAGNIERES

Tél. 03 26 68 15 31

Mail : clsh@fagnieres.fr

www.fagnieres.fr

 Infos Ville de Fagnières

ou votre Adjointe à la Jeunesse : 06 83 27 73 76

